Règlement Complémentaire du FZ Forza – Tournoi Gironde Badminton Académie

du 3/4 Mai 2025

Article 1 : Le tournoi, de niveau national, se déroulera conformément au règlement FFBaD et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de séries N1 à D9 à partir de minimes pour tous les tableaux (DH, DD et DX).

Article 2 : Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir la licence compétition pour la saison en cours.

Article 3 : Le juge-arbitre est LANGLOIS Lionel JA Principal et de OUSTRY Laure JA adjointe.

Article 4 : Le tournoi est limité à 220 joueurs suivant le classement CPPH en date du tirage au sort & accompagnées du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque tableau. Cette répartition se fera par groupe en fonction du classement CPPH par ordre décroissant que l'on pourra appeler série 1, 2, 3, etc... Le nombre de tableaux autorisés est de 2. Les inscriptions seront autorisées en double et mixte.

Article 5 : le mixte se disputera le dimanche les doubles homme et dame le samedi. Il y aura 2 sortants par poule de 3 ou 4.

Article 6 : les rencontres se dérouleront au domaine de Rocquevielle à Mérignac réparti en deux salles. La salle principale composées de 5 terrains et d'une salle annexe avec 2 terrains (taraflex).

Article 7 : La date limite d'inscription est le 20 avril 2025 et le tirage au sort aura lieu le 21 avril 2025.

Article 8 : Les droits d'inscriptions sont fixés à 18€ pour 1 tableau et 25€ pour 2 tableaux. En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBAD seront appliquées (FFBaD / GdB / édition – 2018/1 - Chapitre 3.4. Les principes sportifs> Circulaire forfaits). Aucun remboursement si forfait non justifié ne sera effectué après le 22 Avril 2024.

Article 9 : Les joueurs doivent être présents dans la salle 45 min avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 min après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps de repos sera de 20 min minimum et le temps de prise de connaissance du terrain est de 3 min y compris le test de volants.

Article 10 : Les matchs de poules ainsi que les phases finales se dérouleront en auto-arbitrage, ils pourront éventuellement être arbitrés pour le bon déroulement de la compétition.

Article 11 : Les volants sont à la charge des joueurs et devront être homologués FFBaD. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont : - FZ Forza 6000 pour les joueurs classés. Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.

Article 12 : Les règles officielles du badminton sont celles éditées par la FFBaD édition juin 2023. Un volant touchant les structures sera remis une seule fois au service et compté « faute » durant l'échange.

Article 13 : Gironde Badminton Académie décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.

Contact :

Rémi BOUSSEAU – GEO de la compétition

06 61 56 30 16

girondins.bad.academie@gmail.com